



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-140-1.17

Modifiant le règlement numéro 2016-140 décrétant l'imposition des taxes et tarifs municipaux de l'exercice financier de l'année 2017

AVIS vous est par les présentes donné par le secrétaire-trésorier de la Municipalité de Compton;

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 avril 2017, ses membres ont adopté le règlement numéro 2016-140-1.17;

QUE l'objet de ce règlement vise à fixer des tarifs pour le Service d'animation estivale.

QUE l'original dudit règlement est conservé aux archives municipales au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville au 3, chemin de Hatley, Compton (Québec) où l'on peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi entre 9h00 et 16h00;

QUE copie peut être délivrée moyennant paiement des frais exigibles.

Compton, ce 13^{ième} jour d'avril 2017

Philippe De Courval
Secrétaire-trésorier